



Présentation de la Section sportive Volley-Ball Lycée HITIATEA



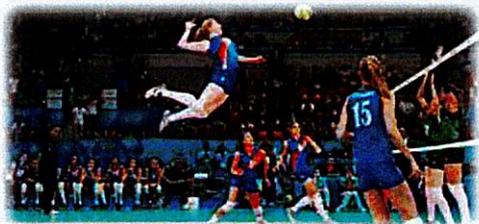
Ministère de l'éducation
Direction des enseignements
secondaires

La Section Sportive Scolaire VOLLEYBALL du Lycée HITIATEA, fonctionne en partenariat avec la fédération tahitienne de Volley-ball.

Les élèves inscrits en SSS ont pour objectif premier de réussir à l'Ecole grâce à l'épanouissement sportif généré par ce dispositif en lien avec l'axe 1 du projet établissement : « Un Lycée performant ».



Cette section est mixte, destinée à accueillir un maximum de 32 élèves dont 16 filles et de 16 garçons, scolarisés au Lycée HITIATEA. Pour la saison 2025-2026, seuls les élèves de Seconde BAC PRO et de CAP peuvent prétendre à l'inscription.



Pour entrer en section sportive, il faut télécharger, remplir et renvoyer le dossier de candidature avant le 22 août 2025 à godfrey.tuki@ac-polynésie.pf.

Les candidats préinscrits seront convoqués à la journée de sélection le VENDREDI 29 AOÛT de 13h00 à 15h00 au gymnase d'Uturoa.

Les entraînements ont lieu du lundi au jeudi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 13h00 à 15h00 sont encadrés par un entraîneur diplômé d'état du club partenaire.

Il est très fortement recommandé aux candidats à l'entrée en section sportive, de bien se renseigner sur le profil du Lycée, ses filières et ses enseignements optionnels et de spécialités, afin de poursuivre avec logique un projet scolaire cohérent, ce qui reste prioritaire.

Les élèves qui sont internes, bénéficient de mesures particulières, adaptées à leur sortie et retour de l'internat, les jours d'entraînement.



Dans la mesure du possible, différents projets sont mis en place avec les jeunes de la section, tout au long de l'année (Hawaiki nui va'a scolaire, Foulées de Raiatea, évènements USSP, recherche de financement, etc..)

Un suivi régulier de la scolarité est réalisé par MR GODFREY, professeur EPS coordonnateur de la section, en lien avec les équipes pédagogiques, la direction du Lycée, et les familles. Un contrat d'engagement (charte de la section sportive) est signé par le jeune entrant ainsi que ses responsables légaux, à l'occasion de l'entrée en section.

Pour toute demande de complément d'information, contacter : godfrey.tuki@ac-polynésie.pf